

CONVOCAATION DES MEMBRES DE PREVY A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du Vendredi 23 Mai 2025

Eric BUTEL, Président de PREVY, et les membres du Conseil d'Administration, ont l'honneur de convoquer les membres de l'ASSOCIATION PREVY – PREVENTION & SANTE AU TRAVAIL, à l'Assemblée Générale Ordinaire. Cette Assemblée se tiendra le :

**Vendredi 23 mai 2025 à 9h00 au siège social situé à la
Maison de la Prévention – Parc Georges Besse, 215 Rue Georges Besse - 30 000
Nîmes
Salle de réunion Hippocrate**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2024.
- Rapport de gestion 2024, comptes et bilan de l'exercice 2024.
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'année 2024.
- Approbation des comptes clos au 31 décembre 2024.
- Quitus de la gestion des administrateurs et affectation du résultat.
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées 2024.
- Approbation des conventions réglementées 2024.
- Approbation du budget prévisionnel de l'année 2025.
- Ratification de la grille tarifaire et du droit d'entrée pour l'année 2025.
- Politique qualité de PREVY.
- Pouvoir donné au Président ou toute personne désignée par lui, en vue de réaliser toutes formalités rendues nécessaires par l'adoption des précédentes résolutions.

Le Président remercie les membres de PREVY de confirmer leur présence par mail à l'adresse marce@prevy.fr avant le 20 mai 2025.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des adhérents de l'Association avec la récupération d'un pouvoir :

- Au sein du siège social de PREVY, 215 Rue Georges Besse à Nîmes.
- Sur demande par courriel à l'adresse : marce@prevy.fr
- Téléchargeables sur le site internet de PREVY : www.prevyy.fr

Eric BUTEL
Président

